



Bilan d'activités 2018
Programme d'activités 2019
ZPS FR1112001
« Massif de Villefermoy »



Sommaire

1. Bilan d'activités 2018

1-1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

1-2. Amélioration des connaissances et suivi scientifique et techniques

1-3. Information, communication, et sensibilisation

1-4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

1-5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Programme d'activités 2019

Introduction / activités 2018

La **Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux** a succédé à la commune d'Echouboulains en tant que structure porteuse. La **présidence du Comité de Pilotage** du site est assurée par **André DUCELIER**, vice-Président de cette Communauté de Communes.

Un nouveau marché public, pour les mêmes missions d'animation du site, a été attribué fin 2017 pour 3 ans à la FDC77 suite à appel d'offre lancé par la même Communauté de Communes.

Lors du dernier COPIL du 23 juin 2017, le **DOCOB révisé** a été approuvé par les membres de ce comité, il a ensuite été **approuvé par arrêté préfectoral** n° 2018/DDT/SEPR/064 du 20 septembre 2018.

L'accent a été mis sur les 4 actions suivantes :

Contrats et charte Natura 2000 :

- Suite de la prospection pour proposition de contrats « arbres sénescents »
- Suivi et vérification des contrats en cours
- Assistance auprès des propriétaires pour le montage des dossiers
- Renouvellement des chartes

MAEc :

Rédaction du PAEc (plan agro environnemental climatique)

Suivi des espèces :

- Protocole de recherche de présence de couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur
- Protocole d'estimation de la population de Pic mar
- Protocole d'estimation de la population de Bondrée apivore
- Prospection des sites potentiels de nidification de la Cigogne noire avec les ornithologues de PIEVERTEBIO 77

Information, communication :

Infosite n° 3 (en cours de rédaction)

Fiches info propriétaire 2017/2018 (en cours de rédaction)

1-1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

Charte Natura 2000

Renouvellement 2017 : 3 renouvellements de charte sur trois propriétés privées, représentant un total de 354 hectares.

Renouvellement 2018 : 1 charte renouvelée en domaniale pour 2 630 hectares.

1 charte non renouvelée (pas de réponse du propriétaire) pour 20 hectares.

Renouvellement à venir / 2019 : 1 charte sur une propriété privée pour 84 hectares.

Une baisse de 20 ha en 2018, soit un total de **3 069 hectares**, sur les 4790 ha du site, représentant néanmoins **64% de la superficie** totale du site. Les projets et prospections concernant les contrats Natura 2000 pour 2019 seront l'occasion de relancer les propriétaires quant à l'intérêt de signer la charte Natura 2000.

Contrats Natura 2000

Nouveaux contrats :

Mesure F12i « **Arbres sénescents disséminés** », hiérarchisée dans le DOCOB comme **priorité 1**, et concernant les espèces *Pic noir, Pic mar, Cigogne noire*.

L'objectif de cette mesure est d'augmenter ou maintenir sur le site le nombre d'arbres qui ont dépassé l'âge d'exploitabilité, atteint de sénescence, dépérissant (branches mortes) ou à cavités (ou fissures), afin de maintenir ou d'augmenter les effectifs d'espèces inféodés aux vieux bois.

Après un 1^{er} projet de contrat en 2014, qui n'a finalement pas été concrétisé, un **1^{er} contrat a été signé en 2018** sur le secteur des **Collines de Champeaux** aux Ecrennes : **9 chênes, 1 frêne, 1 hêtre**.

Un **2^{ème} contrat** dans le secteur de **Tourneboeuf** à la Chapelle Rablais, est en attente du retour de signature par le propriétaire, avant transmission à la DDT pour instruction : **29 chênes, 5 frênes**.

Un **3^{ème} contrat** est en préparation sur le secteur du **Danjoue** aux Ecrennes : exclusivement des chênes restant à mesurer / diamètre.

Une réflexion est en cours pour un **4^{ème} contrat** sur la propriété de **Villefermoy** à Fontenailles.

Une forte potentialité sur la propriété de Champ brûlé à Fontenailles donnera lieu à une nouvelle rencontre avec le propriétaire, avec pour objectif la signature d'un **5^{ème} contrat**.

Cette mesure « Arbres sénescents disséminés » est plébiscitée par les propriétaires, alors que la mesure « Ilots de sénescence » n'est pas retenue du fait de « l'immobilisation foncière » qui interdit contractuellement toute intervention sylvicole sur ces ilots pendant 30 ans. Plus que cette interdiction, c'est sa durée qui est jugée trop longue.

D'autres propriétés ont également un potentiel « gros bois », leurs propriétaires seront revus d'ici à fin 2020 pour envisager d'autres contractualisations.

Contrats Natura 2000

Mesure F12i

« Arbres sénescents disséminés »

**Barème de l'aide versée au propriétaire
par essence / diamètre mesuré à 1,30 m du sol**

	Diamètre mini ¹ (en cm)	Nb tige contractualisée	Montant indemnité (euros/ tige)		Bonus gros bois (en €/tige): + de 75 cm de diamètre	Montant total
			domaniale	privée		
Chêne	70		140	190	60	
Châtaignier	60		110	125	50	
Hêtre	65		80	85	40	
Frêne, Merisier, érables... feuillus durs	60		55	55	40	
Bouleau, tremble ... feuillus tendre	45		40	40	20	
Pin	50		50	65	40	
				Aide totale :		

Exemple en forêt privée :

1 chêne dont le diamètre est de 76 cm, mesuré à 1,30 m du sol ouvrira droit à une indemnité de

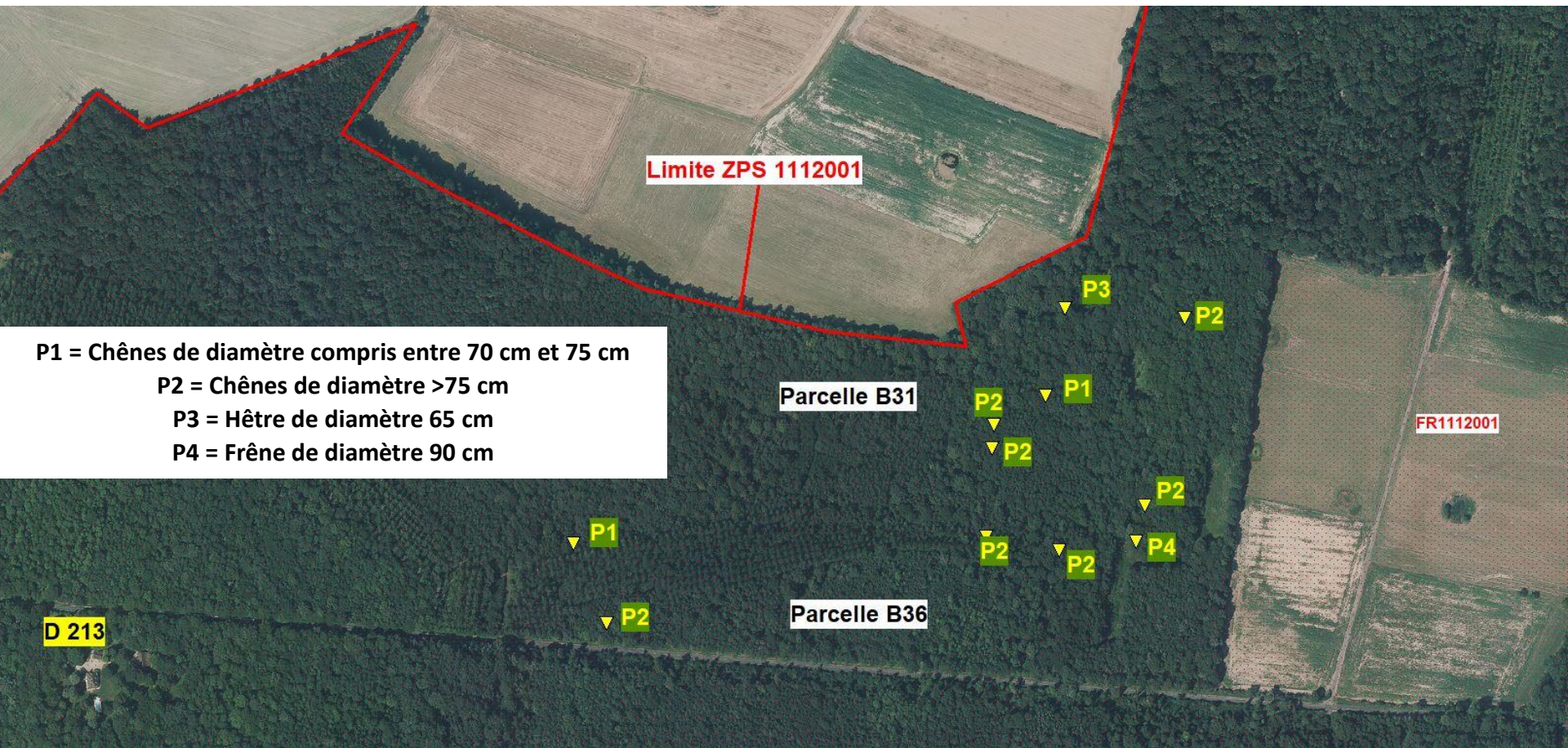
$$190,00€ + 60,00€ = 250,00€$$

Contrats Natura 2000

« Arbres sénescents isolés »

Contrat n°1 / secteur des Collines de Champeaux

Localisation des arbres sénescents / limites de la ZPS



Contrats Natura 2000



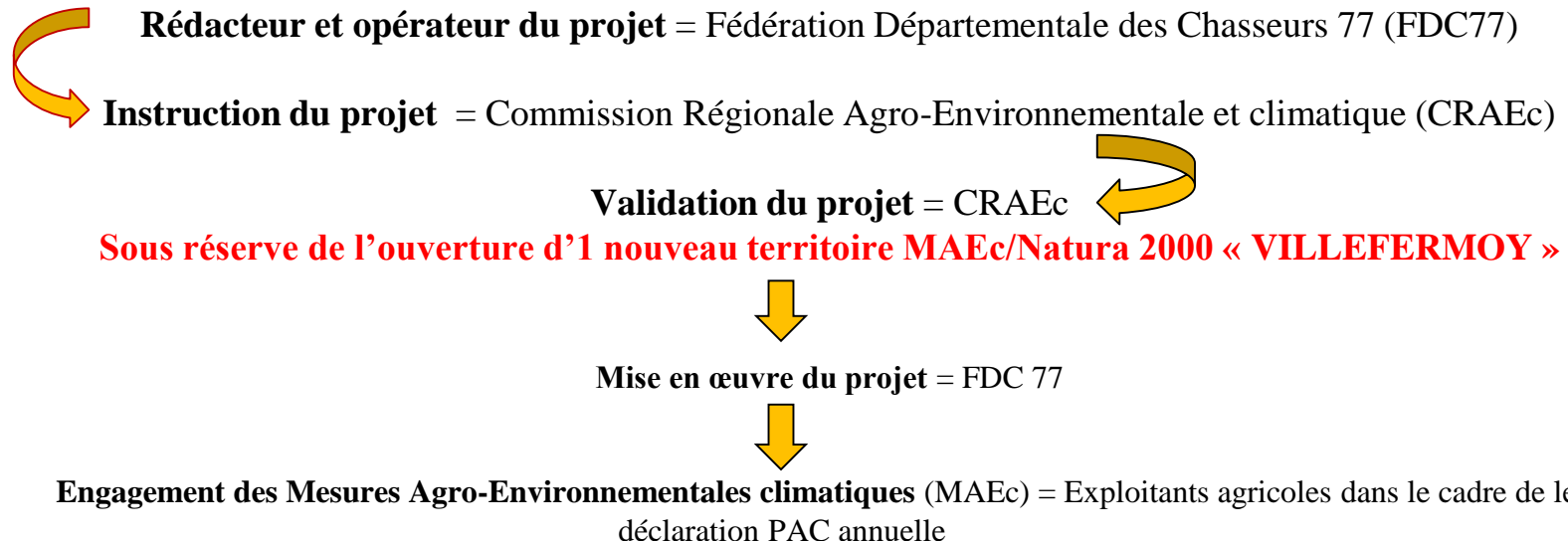
« Arbres sénescents isolés »
Contrat n°2 / secteur de Tourneboeuf
Localisation des arbres sénescents / limites
de la ZPS



Projet Agro-Environnemental climatique (PAEc) 2019-2020

Le **PAEc**, rédigé suite à la validation du **DOCOB** (arrêté préfectoral du 20/09/2018), présente le **cadre des actions agro-environnementales proposées dans le DOCOB**, une **estimation des surfaces ou linéaires** déclarés par les exploitants agricoles, et de la **proportion qui pourrait être engagées en mesures agro-environnementales**. *Ce projet pourra être mise en œuvre si un **nouveau territoire MAEC Natura 2000** « Villefermoy » peut être créé (ouvert) au niveau régional, dans le cadre des deux dernières années de la PAC 2015-2010. Si tel n'était pas le cas, le projet serait représenté dans le cadre de la PAC 2020-2025.*

Porteur du projet = Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux



Projet Agro-Environnemental climatique 2019 -2020

décliné en

Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEc)

Pour garantir le **maintien des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats dans un bon état de conservation**, une liste de MAEc a été établie dans le cadre de la mise à jour du DOCOB.

Elles visent principalement le **développement et l'entretien** d'éléments fixes que constituent les **haies**, et la **conversion et/ou l'entretien** de tout ou partie des cultures du site en **couverts d'intérêt faunistique et floristique**.

Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche	Priorité 2	MAEC_1	IF_VILL_HE03
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique	Priorité 1	MAEC_2	IF_VILL_HE16
Entretien de haies	Priorité 1	MAEC_3	IF_VILL_HA01
Entretien de bosquets	Priorité 2	MAEC_4	IF_VILL_BO01

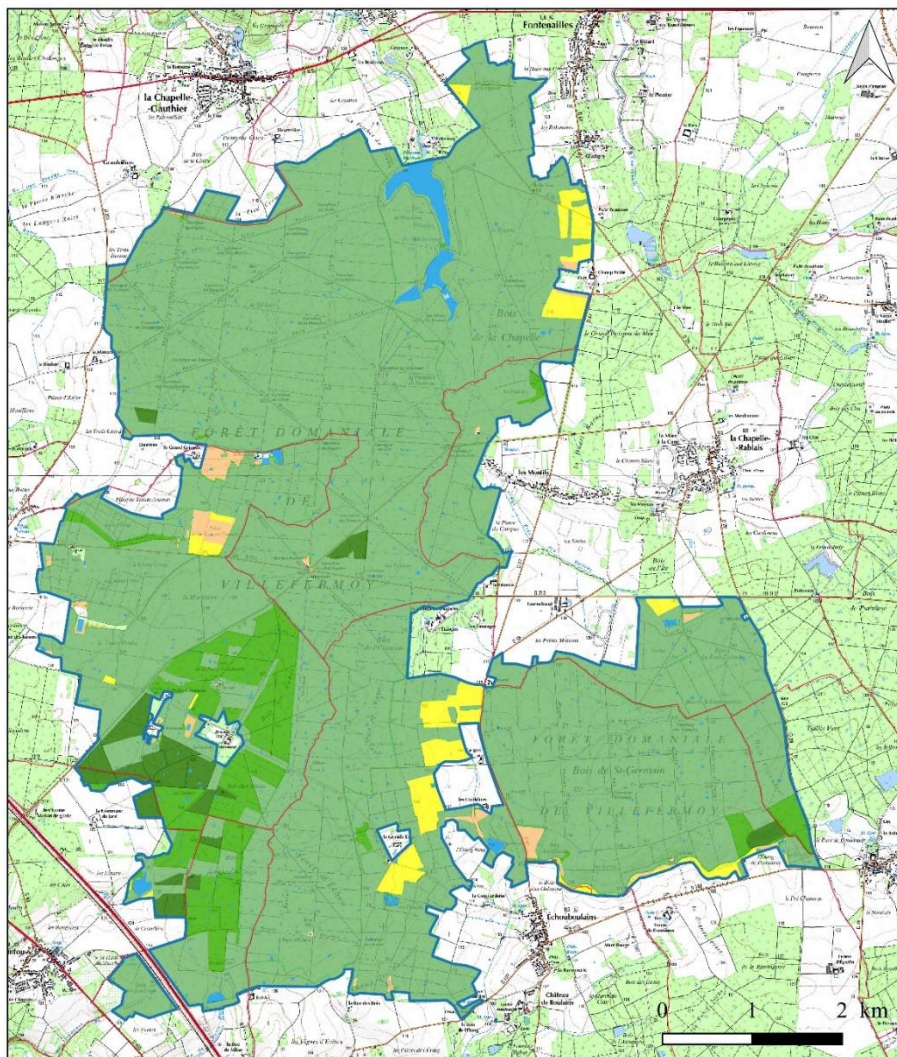
Les deux mesures classées en priorité 1 constituent la base minimale permettant de répondre aux objectifs de conservation suivants, définis dans le DOCOB :

-Bondrée apivore = « Favoriser la nidification de l'espèce sur le site ».

-Pie grièche écorcheur = « Maintenir les couples présents et favoriser l'installation de nouveaux couples sur le site ».

Projet Agro-Environnemental climatique (PAEc) 2019-2020

Parcelles agricoles de la ZPS éligibles aux MAEc



Occupation du sol

ZPS FR 111 2001 Massif de Villefermoy

- Périmètre du site Natura 2000 "Massif de Villefermoy"
- Limites communales
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Peupleraies
- Prairies et autres milieux herbacés
- Cultures
- Plans d'eau, mares et mouillères

Tous droits réservés, avril 2017



Sources :
© SRCE IDF
© FDC77
© SCAN 25® IGN

Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEc)

Budget prévisionnel d'engagements de MAEc présenté dans le PAEc

Mesure	Code mesure	Montant annuel	Objectif de contractualisation / ha ou ml	Coût annuel	Coût 5 ans
Herbe	IF_VILL_HE03	353,43 €	5	1 767,15 €	8 835,75 €
Cultures	IF_VILL_HE16	600,00 €	8	4 800,00 €	24 000,00 €
Linéaire	IF_VILL_HA01	0,36 €	1500	540,00 €	2 700,00 €
	IF_VILL_BO01	145,80 €	1,5	218,70 €	1 093,50 €
					36 629,25 €

Autre contractualisation possible Dispositif régional INVENT'IF

Peuvent être financées, dans le cadre de ce dispositif, **la plantation de haies** dans le site Natura 2000.

Ce dispositif **finance à 100%** la plantation de haies dans le périmètre du site Natura 2000.

Plusieurs agriculteurs peuvent être concernés sur le territoire, l'entretien des haies plantées peuvent faire l'objet d'une MAEc par la suite.

1-2. Amélioration des connaissances et suivi scientifique et techniques

-Priorités 2018

*Protocole de recherche de présence de couples nicheurs de
Pie-grièche écorcheur*

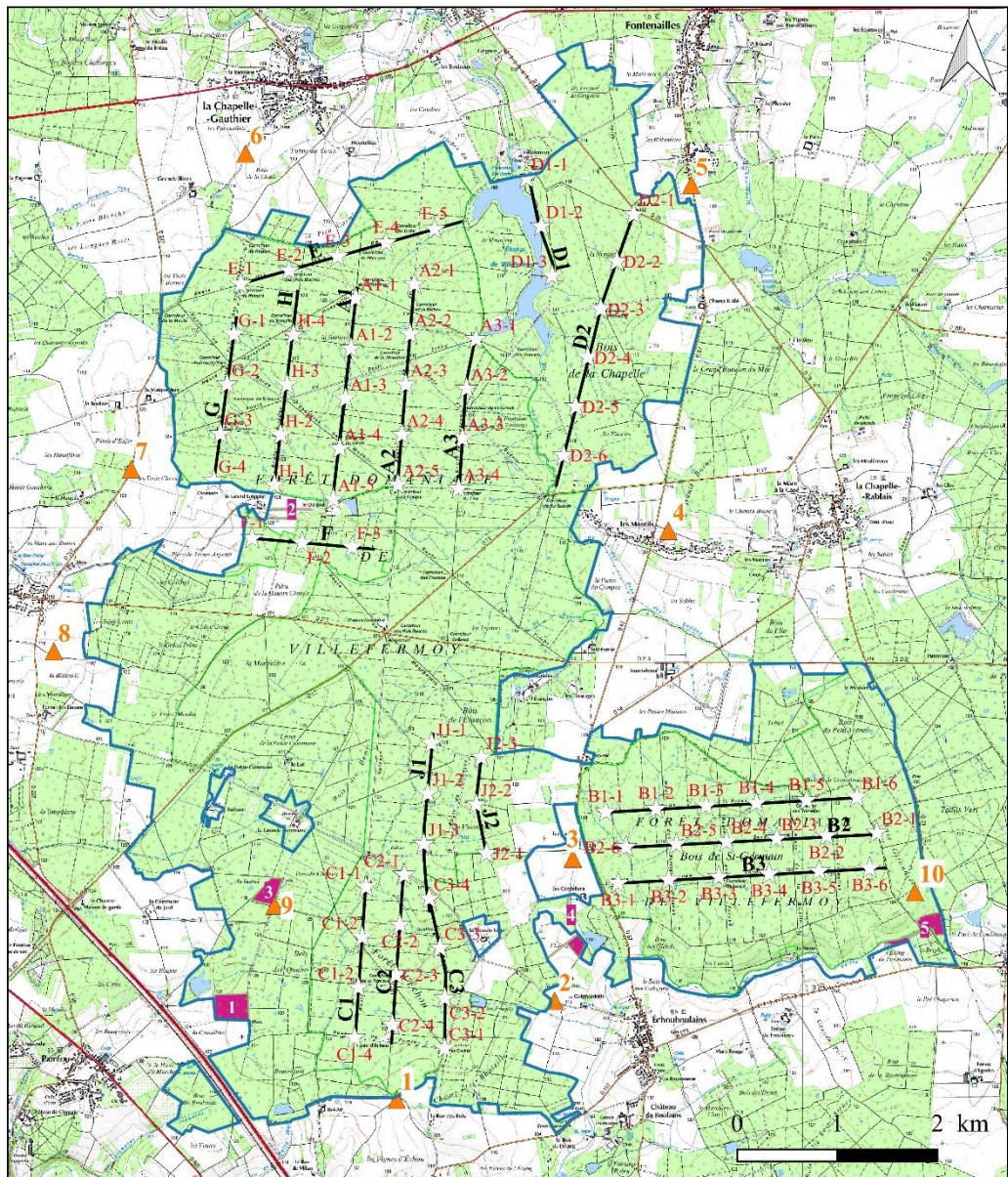
*Protocole d'estimation de la population de **Bondrée apivore***

*Protocole d'estimation de la population de **Pic mar***

-Point général sur les 15 espèces

-Tableau récapitulatif et nombre d'espèces observées






Nouvelle carte des protocoles de suivi / DOCOB mis à jour



Protocoles de suivi

ZPS FR 111 2001 Massif de Villefermoy

Carte des points, zones et linéaires d'observation

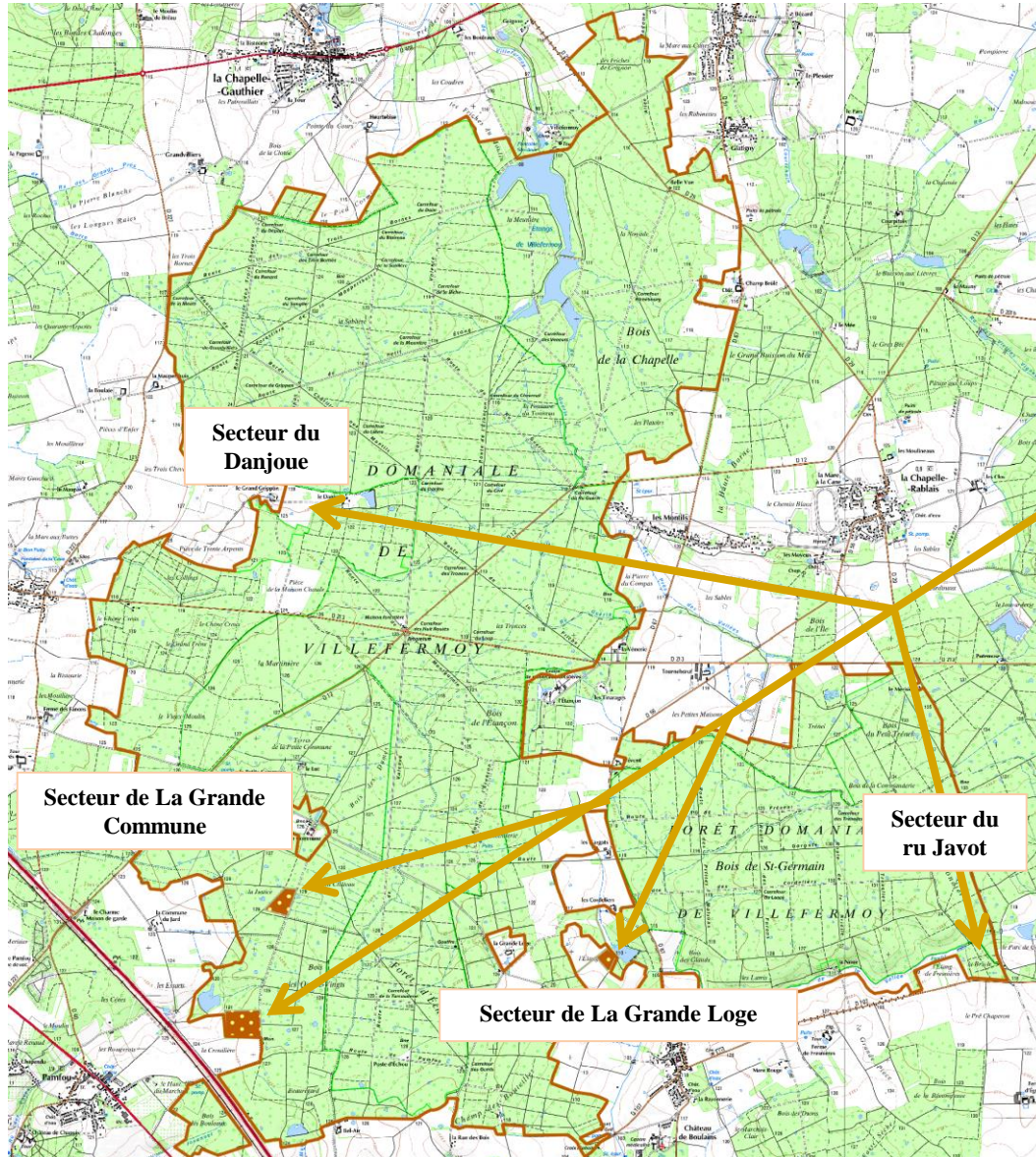
-  Périmètre du site Natura 2000 "Massif de Villefermoy"
-  Bondrée apivore - Points d'observation
-  Pic-grèche - Zones d'observation
-  Pic mar / Pic noir - Points d'observation
-  Pic mar / Pic noir - Linéaires de prospection

Tous droits réservés, avril 2017



Sources :
© FDC77
© SCAN 25® IGN

Pie-grièche écorcheur



- 2013 / 4 couples**
Grande commune : 3 couples nicheurs
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2014 / 2 couples**
Grande commune : 1 couple nicheur
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2015 / 2 couples + 1 mâle**
Grande commune : 1 couple nicheur
Grande Loge : 1 couple nicheur + 1 mâle
- 2016 / 5 couples**
Grande commune : 4 couples nicheurs
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2017 / 3 couples nicheurs + 1 mâle**
Grande commune : 2 couples nicheur
Grande Loge : 1 couple nicheur
Ru Javot : 1 mâle



- 2018 / 2 couples**
Grande commune : 1 couple nicheur
Grande Loge : 1 couple nicheur

Pie-grièche écorcheur

Malgré un pic de nidification (5 couples) en 2016, seuls les 2 secteurs occupés chaque année par l'espèce l'ont été avec succès en 2017 avec 3 couples, et en **2018 avec 2 couples** (secteurs 1 et 4 /carte des protocoles de suivi) : **la Grande Commune et la Grande Loge**.

L'espèce niche toujours sur les mêmes linéaires de haies, dans deux milieux dont le seul facteur commun est la présence de **haies denses, avec feuillage jusqu'au sol** offrant un abri pour la nidification de cette espèce :

-Pour la Grande Loge, l'entretien (taille basse) de la haie est régulier, celle-ci sépare 2 parcelles agricoles avec 1 parcelle en prairie de fauche et l'autre en grandes cultures. Cette haie est assez étroite (moins d'1,50 m) et dépasse rarement 1,50 m de hauteur.

-Pour la Grande Commune, les pieds de haies sont souvent doublés de ronciers denses, et séparent des parcelles replantées en chêne rouge d'Amérique dont quelques pieds commencent à se développer. La largeur des haies varie de 2 à 3 m, pour une hauteur de plus de 2 m avec quelques tiges servant de perchoir à l'espèce.

Pour les 2 autres secteurs favorables à la nidification, nous n'avons pas observé de couple nicheurs, bien qu'un individu a été observé en 2017 sur **le secteur du ru Javot**.

Le secteur du **Danjoue** pourrait accueillir l'espèce à court ou moyen terme, les terres cultivées et dont les haies avaient été « brûlées » à l'herbicide, ont été reprises par le propriétaire qui s'emploie à recréer une mosaïque de milieux « naturels ».

Bondrée apivore

▲ Points d'observation

Résultats positifs 2013 : 1,3,4

Résultats positifs 2014 : 2,3,5,7

Résultats positifs 2015 : 3,4,6

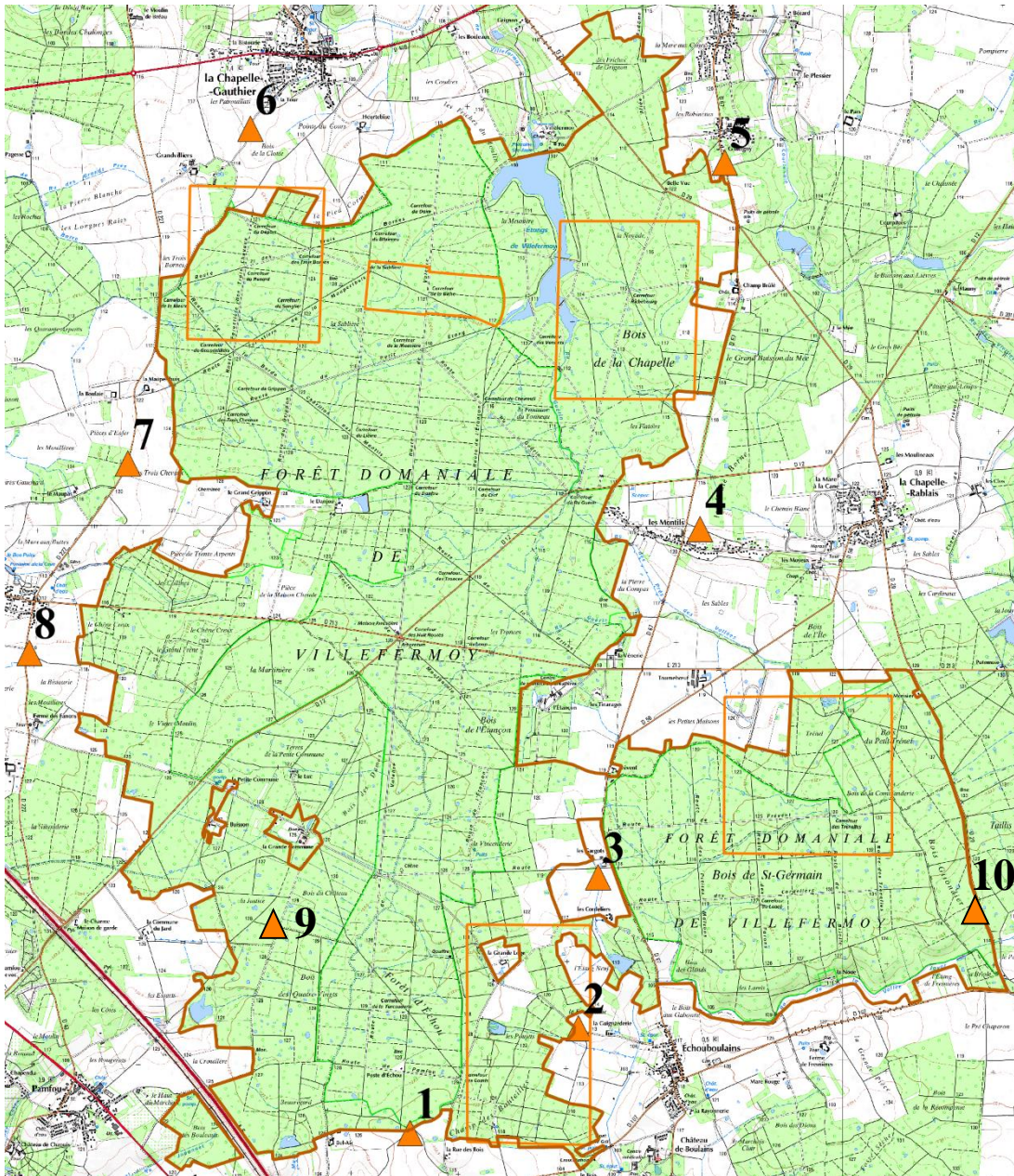
Résultats positifs 2016 : 1,3,4,5,8

Résultats positifs 2017 : 2,4,5,7,8,9

Résultats positifs 2018 :

2,4,5,6,8,10

Secteurs de prospection
des nids en hiver



10 mêmes points d'observation qu'en 2017, soit 2 points supplémentaires par rapport aux années 2013 à 2016.

Les observations ont été réalisées **du 15 juin au 13 juillet 2018**, réparties autour du massif selon le protocole habituel (carte « protocoles de suivi »).

Chaque point a fait l'objet de 2 ½ journées d'observation statique.

Résultats des observations 2018 :

Point n° 2: 2 individus / 1 individu en 2017

Point n° 4: 2 individus / 1 individu en 2017

Point n° 5: 1 individu / 2 individus en 2017

Point n° 6 : 1 individu / 0 en 2017

Point n° 8: 1 individu / 1 en 2017

Point n° 10: 1 individu / 0 en 2017

Soit **8 individus en vol en 2018**, pour :

-6 individus dont : 5 individus en vol, et 1 individu posé puis envolé en 2017

-5 individus en vol en 2016

-4 individus en vol en 2015

-4 individus en vol en 2014

-1 individu et 2 couples en vol en 2013

L'espèce a été observée **5 années/6 au point 4**, situé dans le secteur des Montils, sur quelques parcelles agricoles non cultivées où elle chasse, puis se dirige en vol vers l'intérieur du site, soit au Sud, soit au Nord-Nord-Ouest.

Elle n'a jamais été observée chassant sur les parcelles cultivées situées à l'intérieur (ni à l'extérieur) du site, d'où l'intérêt de promouvoir la MAEc « Création d'1 couvert d'intérêt faunistique et floristique » dès que le PAEc sera validé en commission régionale (mars 2019?). Cette mesure permettrait de créer des zones d'alimentation pérennisable en lisières des boisements dans les secteurs de la Grande Loge, du Danjoue et des Friches de Grignon.

Aucun couple en vol observé en 2018, comme depuis 2014, contre 2 couples observés en 2013 (échecs probables de nidification).

Le nombre de **couples nicheurs probables** évolue de **3 en 2015** à **5 en 2016**, puis **6 en 2017 confirmés pour 2018**. L'espèce a donc tendance à se maintenir sur le site, mais la difficulté d'observation des résultats d'éclosions et d'envols des jeunes demeure, et est liée à 3 facteurs récurrents :

-peu de temps pour repérer les nids de l'année n-1.

-l'espèce n'occupe pas nécessairement son précédent nid.

-la présence de chenilles processionnaires du chêne empêche la prospection en juin-juillet.

Bondrée apivore



Pic mar

Le protocole de suivi a été réalisé les 5 et 6 avril et les 10 et 11 mai 2018 pour le deuxième passage.

Dans le cadre de la mise à jour du DOCOB, les points d'écoute ont été placés tous les 500 m avec plus de précision, toujours sur les mêmes linéaires que lors du dernier protocole de suivi de l'espèce réalisé en 2014. Pour mémoire, ces linéaires et points d'écoute sont les mêmes pour l'espèce Pic noir.

Ceci a ramené le **nombre de points d'écoute à 75** au lieu de 87 en 2014, toujours sur les mêmes **16 linéaires**, totalisant **30 km**.

Rappel du Protocole / méthode de la repasse, chaque point d'écoute = au minimum 5 minutes :

- Etape 1 : 30 secondes d'écoute,
- Etape 2 : 30 secondes de repasse,
- Etape 3 : 1 minute d'écoute,
- Etape 4 : 30 secondes de repasse,
- Etape 5 : 2 minutes 30 d'écoute

–Prolongement de 5 minutes, si pas de contact, dans les zones favorables au Pic mar (gros bois).

–**Arrêt immédiat de la repasse dès contact** : visuel ou auditif.

Nombre de **points d'écoute réalisés** en 2018 : **72**.

Les points 1, 2 et 3 de la ligne A3 inondée n'ont pas été faits (sud du petit étang de Villefermoy) .

➤ L'espèce **niche toujours dans tous les secteurs à gros bois**, en forêt privée et domaniale.

➤ Même si **le nombre de couples augmente en 2018** par rapport à 2014, il reste à notre avis **sous-estimé** étant donné que l'espèce niche aussi dans les propriétés privées hors protocole, toujours pour les secteurs à gros bois : en particulier Frévent, Trénel, Grande Loge, Champ des Bouteilles, Grande Commune Sud, où nous l'entendons à chaque passage.

➤ Le seul **impact négatif** qui s'est traduit par 2 fois moins de contacts avec l'espèce, en avril comme en mai par rapport à 2014, sur le linéaire C3 (Sud du site) est probablement lié à une coupe à blanc réalisée sur le secteur de la Grande Loge, en bordure de ce linéaire.



Résultats protocole Pic mar avril et mai 2018 sur 28,5 km et 72 points d'écoute

Avril : 50 individus contactés

Mai : 53 individus contactés



Secteur Nord = 56 individus contactés
Secteur Sud = 47 individus contactés

Estimation de la population du massif
à partir de la même formule qu'en 2014
(LPO Ht Normandie validée par la DRIEE en 2013)

2018 = 266 couples
2014 = 213 couples

1 couple / 18 ha en 2018
1 couple / 22,5 ha en 2014

NB : résultats 2014 pour 30 km et 87 points
d'écoute.

Soit une **hausse de 25 % des effectifs**, en 4 ans.

*Le protocole de suivi sera à nouveau mis en
œuvre dans 3 ans, dans les mêmes conditions.*

Point général sur les espèces

Aigle botté : pas de nouvelles observations depuis 2005.

Balbuzard Pêcheur : **1 individu 1^{ère} quinzaine de mai** / étangs de Villefermoy.

Bihoreau Gris : aucune observation depuis 1994.

Bondrée apivore : **6 individus observés lors du protocole « Bondrée » en 2017 et 8 individus en 2018 en période de nidification** (mi-juin/mi-juillet) = stabilité du nombre d'individus observés seuls, depuis la hausse en 2016 : 7 en 2016, 6 en 2017, 8 en 2018, contre 5 en 2013, 4 en 2014 et 4 en 2015.

Busard Saint-Martin : pas d'observation sur le site cette année 2018.

Martin-pêcheur : Individus toujours **observés régulièrement en vol**, tout au long de l'année et sur les mêmes secteurs que les années précédentes : Etangs, plans d'eau, grandes mares forestières, ru Guérin et ru Javot.

Milan noir : **1 individu observé d'avril à septembre toujours en survol des étangs de Villefermoy**

Pic mar : toujours nicheur dans pratiquement tous les secteurs de **vieux et gros bois** et a été **observé et entendu** lors de la mise en œuvre du **protocole « Pic Mar » en 2018 = 266 couples estimés, contre 213 couples estimés lors du même protocole en 2014.**

Pic noir : vu et entendu tout au long de l'année, **toujours nicheur principalement dans les secteurs à gros hêtres.**
Le **protocole « Pic noir »**, d'estimation de la population sur le site sera réalisé, pour la seconde fois au **printemps 2019.**

Pic cendré : pas de contact ni d'observation.

Pie-grièche écorcheur : le nombre de **couple nicheur repasse à 2 en 2017 et en 2018**, contre 5 en 2016, sans raisons apparentes liées au milieu qui ne se sont pas dégradés. Nidification dans les 2 secteurs « historiques » du site / Grande Loge et Grande Commune.

Pygargue à queue blanche : pas de nouvelle observation depuis octobre 2010.

Sterne pierregarin : **2 individus observés en 2017 et en 2018**, de passage sur les étangs de Villefermoy.

Cigogne noire : **2 individus en vol au dessus de l'aire à Balbuzard 3 jours de suite fin avril 2017.**

1 observation début avril 2018 dans le secteur de Glatigny, 1 juvénile en vol début septembre 2018 au dessus de la Grande Loge, et 1 individu en vol au Nord du site mi août. L'espèce nous est signalée régulièrement aux alentours du site qui reste favorable à son éventuelle installation. Recherches de nid infructueuses en 2018, menées avec l'association PIE VERTE BIO 77, dans et aux abords du site.

Grande aigrette: **au minimum 15 individus présents toute l'année**, pas de reproduction trouvée sur le site.

Site Natura 2000 MASSIF DE VILLEFERMOY ZPS FR 1112001

Suivi ornithologique

Nom des espèces N 2000		Priorité / mesures de gestion	Année	Propriété		Espèce Nicheuse, Probable..
				Nom, secteur ou parcelle		
Aigle botté	<i>Hierratus pennatus</i>	3	2005	Villefermoy		
Balbuzard Pêcheur	<i>Pandion halieatus</i>	2	2018	Villefermoy	Grand étang	Passage
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	3	1994	Villefermoy		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1	2018	Glatigny; Grande Commune; Bois de St.Germain; Forêt d'Echou; Les Montils; Colines de Champeaux		Probable
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	3	2017	Echouboulains	Grande Loge	Passage
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1	2018	Plans d'eau et mares suffisamment en lumière, + rû guérin et rû Javot		Certain
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	2018	Villefermoy	Grand étang	Possible
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	3	Signalé < 2005			
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	1	2018	Domaniale et privée : secteurs de gros bois		Certain
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	2018	Domaniale et privée : loges gros hêtres		Certain
Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	1	2018	La Grande Loge; La Grande Commune, vallée Javot		Certain
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	3	2010	Echouboulains	Bois aux Gabonne (Face croist. D107/Mare Rouge)	Passage
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	3	2018	Villefermoy	Grand et petit étang	Passage
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	2	2018	Echouboulains, Glatigny, Nord du site		Possible
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	3	2018	Tous les plans d'eau et grande mares		Passage
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>		2013	Fontenailles	Belle vue	Passage
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		2014	Les Ecrennes	La Grande Commune	Hivernant

Tableau récapitulatif et nombre d'espèces observées

Ont été observées
sur les 15 espèces

10 en 2018

10 en 2017

10 en 2016

(Cigogne noire et Sterne Pierregarin en plus/2015, Busard Saint-Martin non revu en 2016)

9 en 2015

(mêmes espèces qu'en 2013)

8 en 2014

(Busard Saint-Martin non revu en 2014)

9 en 2013

7 en 2012

Années EN ROUGE

=

Espèces jamais observées ni signalées depuis 10 ans et plus

Année EN BLEU

=

Espèce jamais observée ni signalée depuis le début du suivi du site

(07.2011)

1-3. Information, communication, et sensibilisation

-**Information des propriétaires**, et des gardes des plus grandes propriétés du site, plusieurs fois dans l'année, à chaque visite et/ou rencontre de terrain. Principalement pour les secteurs de la Grande Commune, de la Grande Loge, de Villefermoy, des Collines de Champeaux et du Danjoue.

Ces rencontres sur le terrain ont lieu principalement au cours des suivis des espèces, au printemps et en début d'été et en automne/hiver.

Aucune visite de prospection ou observation dans les parcelles privées n'est réalisée sans en avoir informé le propriétaire ou son garde, ce qui permet également de faire passer les informations même sans qu'il y ait eu rencontre sur le terrain.

Ce travail nous permet toujours d'échanger les informations sur les espèces observées, en particulier les 6 espèces prioritaires plus le Balbuzard pêcheur et la Cigogne noire.

-Intervention auprès des **propriétaires privés** au cours de **l'assemblée générale de l'association des Amis du Massif de Villefermoy** : point global sur la mise à jour du DOCOB, sur les contrats Natura 2000 et sur les futures mesures contractualisables (MAEc).

-Contrats et Charte N2000 :

-les propriétaires dont la Charte venait à échéance en 2018 ont été informés, pour rappel, de la possibilité de la signer à nouveau pour 5 ans. Une seule personne n'a pas répondu.

-démarchage des propriétaires forestiers privés depuis fin 2017 pour promouvoir les contrats « Arbres sénescents isolés » et « Ilots de sénescence ».

-**Mise à jour des contacts / propriétés privées** : en cours de réalisation, à partir des données collectées en 2012.

Pour mémoire : 75 propriétaires privés dont 16% possèdent moins d'un hectare, 56% possèdent plus d'un à moins de 25 hectares, 28% possèdent 25 à plus de 100 hectares. La propriété privée la plus grande est de 326 hectares.

-**Bulletin Infosite n° 3** : en cours de rédaction, présentera la mise en œuvre des MAEc (selon validation de la commission régionale en mars 2019), les résultats des protocoles de suivis annuels pour la *Pie grièche écorcheur* et la *Bondrée apivore*, et triennal pour le *Pic mar*, les contrats Natura 2000 liés aux arbres sénescents en particulier.

1-4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

La mission de veille à la cohérence des politiques publiques avec la préservation des habitats et des espèces du site a concerné :

-Le suivi du chapitre « état initial de l'environnement » du **PLU** des Ecrennes. A noter qu'au grand dam de la commune, nos remarques transmises au bureau d'étude en 2017 n'ont pas été prises en compte. En particulier la mise à jour basée sur le nouveau DOCOB, pourtant transmis au bureau d'études.

-Visite sur site et avis auprès de la DDT sur l'**EIN** concernant la restauration de la continuité écologique du ru d'Ancoeur à la Chapelle Gauthier.

1-5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

-Réunions de cadrage / Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, DDT 77 et FDC 77 :
Revue et priorisation des missions pour l'année 2018 (présentées dans le présent bilan d'activités) en fonction du DOCOB mis à jour en 2017.

-Suivis et coordination, plus visite de terrain :
DRIEE Ile-de-France, DDT77, association Pie Verte Bio 77

-Adaptation au nouveau DOCOB :
Mise à jour FSD (Formulaire Standard de Données) du site pour le MNHN, à la demande de la DRIEE Ile-de-France / effectif, statut, etc. par espèce présente sur le site;
Définition du PAEc, rencontres avec les exploitants agricoles du site.

-Saisies des observations des espèces sur la base de données régionale « CETTIA »

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités et définition du préprogramme d'activités 2019.

-Préparation et animation du COPIL.

2. Programme d'activités 2019

1-1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

Charte : 1 à renouveler, plus relance du démarchage des propriétaires suite à la mise à jour des contacts / propriétés privées.

Contrats : montage et suivi des dossiers, en particulier pour les arbres sénescents disséminés.

MAEc : selon la validation du PAEc en commission régionale, réalisation des diagnostics biodiversité des exploitations et suivi des engagements

INVENT'IF : promotion du dispositif auprès des propriétaires / plantation de haies

1-2. Amélioration des connaissances et suivi scientifique et techniques

-2^{ème} protocole *Pic noir* / estimation de la population

-Protocoles *Bondrée apivore* et *Pie grièche écorcheur*

-Suivi des autres espèces prioritaires : *Martin pêcheur*, *Milan noir*, *Pic mar* / observations

-Selon le temps disponible : suite de la recherche de site de nidification de la *Cigogne noire*.

1-3. Information, communication, et sensibilisation

-Finalisation et diffusion de l'INFOSITE au cours du 1^{er} trimestre

-Poursuite de l'information des propriétaires sur le terrain, et à l'occasion de l'assemblée générale des Amis du Massif de Villefermoy

1-4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

En fonction des projets et demandes nécessitant une EIN (Evaluation d'Incidences Natura 2000)

1-5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

-Cadrage, suivis et coordination avec la CC Brie des Rivières et Châteaux, la DDT77, la DRIEE, la région,...

-Saisies des observations des espèces sur la base de données régionale « CETTIA »

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités 2019 et définition du programme d'activités 2020.

-Préparation et animation du COPIL.



Bilan d'activités 2018 ZPS FR1112001 Massif de Villefermoy
FDC 77 : 06 73 01 38 59 - jd.bergemer@fdc77.fr